

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LA ROCHELLE - 1704 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 26/08/2025 - 7480 - 2014 B 00045 - 799 602 842 - A2J
COMPOSITES

A2J COMPOSITES
Société à Responsabilité Limitée au capital de 88.978 €uros
Siège social : ZI des Quatre Chevaliers - 17180 PERIGNY
799 602 842 RCS LA ROCHELLE

DECISION DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 30 JUIN 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

TROISIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 182.420,65 €, comme suit :

- | | |
|---------------------------------|------------------|
| - la somme de | 60.000,00 €uros |
| à la distribution de dividendes | |
| - et le solde, soit | 122.420,65 €uros |
| sur le compte autres réserves. | |

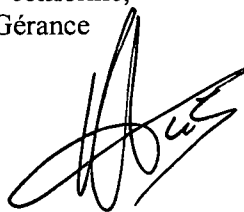
Soit un dividende de 22,93 € pour chacune des 2.617 parts composant le capital social, et un montant de revenus distribués pour les associés personnes physiques compte tenu de la répartition du capital au 31 décembre 2024 non modifié à ce jour, éligible en totalité à la réfaction de 40 % prévue par l'article 158, 3-2° du Code Général des Impôts issu de la loi n° 2005-1719 du 30 décembre 2005.

Les dividendes seront mis en paiement, au siège social, à compter de ce jour, déduction faite, pour les associés personnes physiques des prélèvements sociaux (17,20 % du dividende brut) et déduction faite du prélèvement forfaitaire non libératoire (12,80 %) conformément aux nouveaux articles 125 A et 125 D du Code Général des Impôts, sauf demande de dispense formulée par le contribuable auprès de la société conformément à l'article 242 quater du Code Général des Impôts.

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'il a été distribué, au titre des trois exercices précédents, les dividendes suivants.

- Exercice clos le 31.12.2021 : néant.
- Exercice clos le 31.12.2022 : 60.000 euros éligibles à l'abattement de 40 %.
- Exercice clos le 31.12.2023 : 60.000 euros éligibles à l'abattement de 40 %.

Certifié conforme,
La Gérance



Désignation de l'entreprise : <u>A2J COMPOSITES</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>					
Adresse de l'entreprise <u>Rue Paul Vatine 17180 PERIGNY</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>					
Numéro SIRET* <u>79960284200020</u>		Néant ☐ *					
		Exercice N clos le, <u>31/12/2024</u>					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA					
AC 1 IF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB		AC			
		CX		CQ			
		AF	71 853	AG	68 272	3 582	
		AH		AI			
		AJ		AK			
		AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AN		AO			
		AP		AQ			
		AR	373 829	AS	159 745	214 085	
		AT	276 194	AU	175 494	100 700	
		AV	12 400	AW		12 400	
		AX	5 000	AY		5 000	
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	CS		CT		
			CU		CV		
			BB		BC		
			BD		BE		
	AC 2 IF CIRCULANT	STOCKS *	BF		BG		
			BH	17 910	BI		17 910
			BJ	757 186	BK	403 510	353 676
			BL	106 998	BM		106 998
BN			309 889	BO		309 889	
CREANCES		BP		BQ			
		BR		BS			
		BT		BU			
		BV		BW			
		BX	213 852	BY	32 948	180 904	
Comptes de régularisation	BZ	37 135	CA		37 135		
	CB		CC				
	CD		CE				
	CF	418 325	CG		418 325		
	CH	2 886	CI		2 886		
	CJ	1 089 086	CK	32 948	1 056 138		
	CW						
	CM						
	CN						
	CO	1 846 272	1A	436 458	1 409 814		
Charges constatées d'avance (3)*							
TOTAL (III)							
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
Primes de remboursement des obligations (V)							
Ecart de conversion actif * (VI)							
TOTAL GENERAL (I à VI)							
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'1 an :	CR		
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Stocks :	Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Pour copie certifiée conforme

Le Gérant

Désignation de l'entreprise		A2J COMPOSITES		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 88 978)			DA	88 978	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	13 260	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)			DG	346 163	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	182 421	
	Subventions d'investissement			DJ	67 862	
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	698 684	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	30 000	
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR	30 000	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	377 738	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	308	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	225 041	
	Dettes fiscales et sociales			DY	78 043	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	681 130		
Ecart de conversion passif *			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 409 814		
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	451 185	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

③

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 - SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).Désignation de l'entreprise : A2J COMPOSITESNéant ☐ *

			Exercice N						Total	
			France			Exportations et livraisons intracommunautaires				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA		FB		FC			
	Production vendue {	biens *	FD	2 671 129	FE		FF	2 671 129		
		services *	FG	20 805	FH		FI	20 805		
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	2 691 934	FK		FL	2 691 934		
	Production stockée *						FM	152 765		
	Production immobilisée *						FN			
	Subventions d'exploitation						FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)						FP			
	Autres Produits (1) (11)						FQ	823		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	2 845 523		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS	137		
	Variation de stocks (marchandises) *						FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU	1 162 381		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *						FV	64 390		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	480 886		
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	23 151		
	Salaires et traitements *						FY	618 454		
	Charges sociales (10)						FZ	151 281		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements * (14)				GA	79 462		
			- dotations aux provisions				GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	20 000	
	Autres charges (12)						GE	1 413		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 601 554		
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	243 968		
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM			
	Différences positives de change						GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
	Total des produits financiers (V)						GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	6 784		
	Différences négatives de change						GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
	Total des charges financières (VI)						GU	6 784		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-6 784			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	237 184			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>A2J COMPOSITES</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB 2 679	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD 2 679	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE 107	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH 107	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	2 573	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	57 336	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 848 202	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 665 781	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	182 421	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO
	(2)	Dont	{ produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY
	(3)	Dont	{ - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		HQ
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		1H
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		1J
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)		1K
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)		HX
		Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)		RC
	(9)	Dont transfert de charges		RD
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5 15 626)	A1
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A2 16 309
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A3
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	Facultatives A6 683 Obligatoires A9 15 626	A4 404
		dont cotisations facultatives Madelin A7 683		
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)		HS	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		amendes pénalités	Charges exceptionnelles 107	Produits exceptionnels
		Reprise subv équipement		2 679
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
			Charges antérieures	Produits antérieurs

Désignation de l'entreprise <u>A2J COMPOSITES</u>										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
						2		3		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	66 905	KE		KF	4 948	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[	Dont Composants	L9	KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[	Dont Composants	M1	KM		KN		KO		
		Installations gales, agencés*, aménagés des constructions	[	Dont Composants	M2	KP		KQ		KR		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	[	Dont Composants	M3	KS	351 337	KT		KU	22 492	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV	203 521	KW		KX	
		Matériel de transport *					KY	55 261	KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	17 412	LC		LD	
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours					LH	12 400	LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK	1 020	LL		LM	5 000	
	TOTAL III					LN	640 951	LO		LP	27 492	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières					1T	12 910	1U		1V	5 000		
TOTAL IV					LQ	12 910	LR		LS	5 000		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	720 766	ØH		ØJ	37 440	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Révaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
				par virements de poste à poste		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
				1		2		4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO	LV		LW	71 853	IX		
CORPORELLES	Terrains			IP	LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA		MB		MC			
		Sur sol d'autrui	IR	MD		ME		MF			
		Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS	MG		MH		MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT	MJ		MK	373 829	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencés, aménagements divers	IU	MM		MN	203 521	MO			
		Matériel de transport	IV	MP		MQ	55 261	MR			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW	MS		MT	17 412	MU			
		Emballages récupérables et divers *	IX	MV		MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours			MY	MZ		NA	12 400	NB		
	Avances et acomptes			NC	ND	1 020	NE	5 000	NF		
	TOTAL III			IY	NG	1 020	NH	667 423	NI		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ	ØU		M7		ØW	
		Autres participations			IØ	ØX		ØY		ØZ	
Autres titres immobilisés			II	2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières			I2	2E		2F	17 910	2G			
TOTAL IV			I3	NJ		NK	17 910	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4	ØK	1 020	ØL	757 186	ØM		

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : A2J COMPOSITES						Néant ☒ *
Exercice N clos le 31/12/2024						
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						
(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2. (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation. (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement. (4) Ce montant comprend : - le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4; - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".						
CADRE B	DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL					
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....						
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....						-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....						=
Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.						
Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.						
Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise A2J COMPOSITES										Néant ☐ *					
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice							
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN							
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ							
Autres immobilisations incorporelles		PE	66 905	PF	1 366	PG		PH	68 272						
TOTAL I		RK	66 905	RM	1 366	RN		RO	68 272						
Terrains		PI		PJ		PK		PL							
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ							
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU							
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY							
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	122 149	QA	37 596	QB		QC	159 745						
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	107 983	QE	26 084	QF		QG	134 067						
	Matériel de transport	QH	11 663	QI	13 815	QJ		QK	25 478						
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	15 349	QM	600	QN		QO	15 949						
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT							
TOTAL II		QU	257 143	QV	78 095	QW		QX	335 238						
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	324 048	ØP	79 462	ØQ		ØR	403 510						
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice					
Immobilisations amortissables		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel								
Frais d'établissement		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immobilisations incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d' autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc am. divers	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc et am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations		NL						NM						NO	
TOTAL III															
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW		Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY		Total général non ventilé (NW-NY)		NZ					
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *													
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice							
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8							
Primes de remboursement des obligations						SP		SR							

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		A2J COMPOSITES		Néant ☐ *					
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR				
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D				
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M				
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S				
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W				
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A				
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E				
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER				
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U				
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	10 000	5W	20 000	5X	30 000	5Y	30 000
	TOTAL II	5Z	10 000	TV	20 000	TW	TX	30 000	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D			
		- corporelles	6E	6F	6G	6H			
		- Titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5			
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X			
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9			
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S				
	Sur comptes clients	6T	32 948	6U	6V	6W	32 948		
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A				
	TOTAL III	7B	32 948	TY	TZ	UA	32 948		
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	42 948	UB	20 000	UC	UD	62 948	
Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation - financières exceptionnelles	UE	20 000	UF					
		UG		UH					
		UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10				
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.									

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l' entreprise : A2J COMPOSITES										Néant ☐ *			
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières			UT	17 910	UV		UW	17 910				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA									
	Autres créances clients			UX	213 852		213 852						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)			ZI									
	Personnel et comptes rattachés			UY	104		104						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ									
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM									
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	20 273		20 273						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN									
		Divers		VP	15 000		15 000						
	Groupe et associés (2)			VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	1 758		1 758						
	Charges constatées d'avance			VS	2 886		2 886						
TOTAUX			VT	271 783	VU	253 873	VV	17 910					
RENVU	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD									
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE									
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF									
CADRE B			ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligatoires convertibles (1)			7Y										
Autres emprunts obligatoires (1)			7Z										
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG										
	à plus d'1 an à l'origine		VH	377 738		147 792		194 945		35 000			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A										
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	225 041		225 041							
Personnel et comptes rattachés			8C	24 668		24 668							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	23 392		23 392							
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	804		804							
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	26 816		26 816							
	Obligations cautionnées		VX										
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	2 363		2 363							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J										
Groupe et associés (2)			VI	308		308							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K										
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ										
Produits constatés d'avance			8L										
TOTAUX			VY	681 130	VZ	451 185		194 945		35 000			
RENVU	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	100 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL					
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	146 785	* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD								